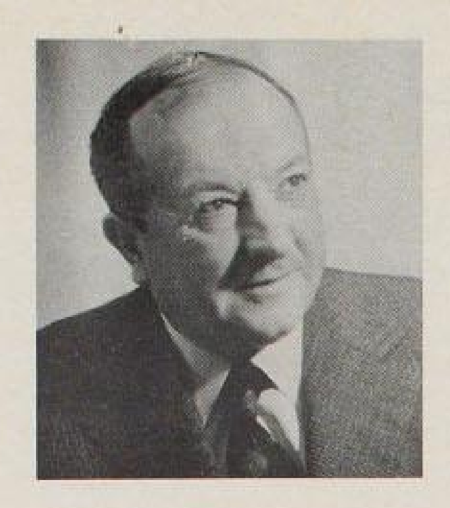


ELECTIONS LEGISLATIVES DE MARS 1973

Vme CIRCONSCRIPTION du PAS-DE-CALAIS

PARTI SOCIALISTE



Chères Electrices, Chers Electeurs,

Nous présentons à vos suffrages, Jeannil DUMORTIER, député sortant.

L'HOMME :

Jeannil DUMORTIER a enseigné pendant 20 années — de 1936 à 1956 — à notre Ecole Pratique de Commerce, d'Industrie et de Mécaniciens de Marine et il avait la joie, il y a quelques semaines, de serrer la main d'un de ses anciens élèves, patron du " Margat ", nouvelle belle unité de notre flotte de pêche. Il siège au Conseil d'Administration du Lycée Technique.

A PARIS :

Notre Boulonnais l'a, depuis 17 ans, désigné pour le représenter au Parlement. Tous ceux qui le connaissent savent, qu'à PARIS, comme à ARRAS et à LILLE, Jeannil DUMORTIER est écouté et respecté. Ses interventions, préparées avec soin et sérieux, retiennent l'attention de tous.

Il siège au Conseil Supérieur des Transports et la majorité, elle-même, l'a désigné pour représenter l'Assemblée Nationale à la Commission Supérieure du Crédit Maritime Mutuel.

A ARRAS ET A LILLE :

Conseiller général de BOULOGNE - Sud, il occupe une place importante sur le plan départemental. Ses collègues l'ont nommé Président du 4me Bureau chargé des travaux publics, de la Commission des Chemins, de la Commission des Chemins de Fer, Membre de la Commission des Rivages de la Mer. Il représente le département au Comité de Bassin et est Vice-Président de l'Institution Interdépartementale Nord - Pas-de-Calais.

Il fait partie de la Commission Consultative du Port de BOULOGNE.

A SAINT-MARTIN :

SAINT-MARTIN l'a élu Conseiller municipal en 1938, le Comité de Libération en fit le Maire, en 1944. Ce choix est confirmé par les Saint-Martinois depuis 28 ans, et c'est avec 75 % des voix qu'en 1971, ils lui ont renouvelé leur confiance.

Dans le domaine du logement, la Cité Léon-Blum, celle du Maréchal-Leclerc et de nombreux groupes d'accession à la propriété, témoignent de son activité.

Il a construit le groupe des écoles du Centre, l'Ecole Maternelle Bressloff, l'Ecole de filles d'Ostrohove, le C. E. S. de SAINT-MARTIN, aménagé l'Ecole de Mont-Lambert, et une nouvelle école ouvrira à Pâques, à Ostrohove.

Le terrain de l'O. S.-M., la salle de Sport du Centre, à la disposition de l'Amicale, le terrain de basket d'Ostrohove, la salle de Judo de SAINT-MARTIN, celle du Javelot-Club, portent témoignage de son esprit sportif.

Avec la Ville de BOULOGNE, l'aménagement d'un grand stade au quartier Villebois, a été décidé.

Sur le plan culturel, SAINT-MARTIN a logé le Cercle Archéologique et installé un centre modèle pour le Photo-Club.

POUR LE PORT ET L'EMPLOI :

Il y a quelques semaines, une haute Autorité Consulaire rendait publiquement hommage à celui qui fut l'un des artisans du nouveau port de BOULOGNE, fêtant ses 2.000.000 de tonnes de marchandises embarquées et débarquées, durant l'année 1972.

Avoir obtenu, en 1956, que la Direction des Ports renonçât à son projet de limitation à la pêche de l'activité boulonnaise, et acceptât la nouvelle darse qui fait de BOULOGNE, le premier port secondaire français, restera sa fierté.

Grâce à cela, les A. P. O. ont pu s'installer sur le port au lieu d'émigrer en Belgique, ce qui représente 3.026 emplois actuellement, le trafic des ciments et des clinkers, ceux des bois et de jute, ceux de charbon ont pu être ainsi maintenus.

Le monde de l'armement à la pêche et de la marée sait ce que fut son action sur le Gouvernement lors des différentes négociations du traité de Rome, dont il fut l'un des rapporteurs, et du traité du Marché Commun.

Il sait aussi que c'est sur un rapport qu'il a présenté, que le département a allégé les charges des responsables locaux du port.

En parfaite collaboration avec la Ville de BOULOGNE, les communes voisines et la Chambre de Commerce, fut fondé SYNDIVAL, qui a créé 1.228 emplois, 3.693 devant suivre.

Dans le cadre du Syndicat d'Urbanisme, notre agglomération a été la première à présenter son plan d'aménagement. Une usine de destruction des ordures ménagères a été créée en commun.

Tous les maires ruraux connaissent l'activité du Président du Syndicat d'Electrification du Bas-Boulonnais.

Tous les maires savent l'action menée par Raymond DUFOUR, Raymond SPLINGARD et lui-même, dans le domaine de l'alimentation en eau de nos communes rurales, de celui aussi de l'octroi des crédits routiers.

LEUR ACTION COMMUNE :

Raymond SPLINGARD, commerçant et maire d'OUTREAU, Ville modèle, Président de la Commission départementale du Conseil Général, est son suppléant.

Tous deux se sont battus pour le C. E. S. de LE PORTEL et l'aménagement des perrés de la plage.

SAMER et les villes voisines savent, en particulier, que c'est grâce à leur action que fut rétablie l'inscription au VIme Plan, pour 1974, du C. E. S. de SAMER. L'entretien de la route d'Equihen vers la plage, la création du Bureau de Poste d'EQUIHEN, sont leur œuvre. Ils ont créé les conditions qui vont permettre l'accès de DANNES à la plage.

Un ouvrage ne suffirait pas à rappeler toutes les interventions, tant collectives que particulières, de notre candidat et de son suppléant.

SUR LE PLAN POLITIQUE :

Vous savez la fermeté de leurs convictions. Ils veulent une société plus juste qui ne soit pas basée sur le seul profit. Ils ont toujours défendu les travailleurs en lutte, mais n'ont jamais été des agitateurs.

Tous les cultivateurs qui les connaissent et les ont souvent rencontrés aux côtés de Raymond DUFOUR, savent leur attachement profond à l'exploitation familiale agricole, garantie de notre équilibre social.

Ils savent quelles difficultés considérables les mutations, qui leur ont été imposées, ont créés. Ils doivent être compris et aidés.

Le Pouvoir, aux ordres du grand capitalisme, n'a pas saisi le sens profond de la révolte unanime des petits commerçants et artisans contre la majorité actuelle. Leur service est de nécessité nationale. Ils ne veulent pas disparaître et ont raison. Ils doivent être entendus, leurs charges atténuées, la T.V.A. simplifiée, la patente doit disparaître et leur vieillesse être assurée honorablement.

Jeannil DUMORTIER et Raymond SPLINGARD veulent l'indépendance nationale, mais savent que celle-ci n'est possible que dans le cadre d'une Europe unie avec un Gouvernement Européen et une Assemblée élue au suffrages universel. Ils restent fidèles au pacte atlantique tant que n'interviendra pas un désarmement général simultané et contrôlé, car ils considèrent que le plus précieux des biens est la liberté et ils ne veulent pas que la France connaisse le sort de la PRUSSE, de la TCHECOSLOVAQUIE ou de l'ESPAGNE.

Ils disent NON à la dictature, NON à PRAGUE et à MADRID.

Ils disent OUI au progrès dans la liberté et la démocratie.

DIMANCHE 4 MARS, dès le premier tour, vous écarterez les candidatures de division, car vous savez bien que le choix n'existe qu'entre 3 candidats : le représentant d'un Pouvoir moribond, le candidat du Parti Communiste et celui qui, depuis 17 ans, est à votre service, votre député Jeannil DUMORTIER.

N'oubliez pas que cette élection se joue au premier tour de scrutin.

Ne pas voter utile à ce premier tour, c'est perdre votre suffrage de bon républicain.

Répondant aux appels d'Henri HENNEGUELLE et de Raymond DUFOUR

vous voterez, au premier tour,

Jeannil DUMORTIER et **Raymond SPLINGARD,**

et les mettrez en tête de **tous les candidats.**

VU : le CANDIDAT.

Société d'Impression du Boulonnais